



Le projet ISITE-BFC en quelques questions !

Qui participe à ce projet ?

Ce projet associe 15 partenaires : les 6 établissements fondateurs de la ComUE UBFC (UB, UFC, UTBM, AgroSupDijon, ENSMM, ESC Dijon), l'ENSAM Cluny, 4 établissements de santé (CHRU Besançon, CHU Dijon, EFS BFC, CGFL) et 4 organismes nationaux de recherche (CNRS, INSERM, INRA et CEA). Le projet est porté par la ComUE UBFC. Il a été approuvé par le CA d'UBFC, par les CA des établissements membres de la ComUE et par les autres partenaires du consortium.

Il est fortement soutenu par les collectivités territoriales et a été construit en interaction avec le monde socio-économique de Bourgogne Franche-Comté (pôles de compétitivité, principaux clusters d'entreprises, TPE, PME et des grands groupes industriels). Ces liens étroits avec le territoire étaient indispensables à la réussite du projet. C'est donc le projet de tout un territoire, et certainement pas seulement celui d'une seule université ou d'une seule école d'ingénieurs ou de managers.

A quoi répond-il et quelles sont ses ambitions ?

Le projet ISITE BFC (Initiative-Science-Innovation-Territoire-Economie Bourgogne Franche-Comté) est une réponse faite à l'appel à Projets Investissements d'Avenir (PIA2) lancé en 2013. Selon les documents de cet appel à projets, il s'agit de soutenir des « sites dont les forces scientifiques sont plus concentrées sur quelques thématiques d'excellence, qui se sont révélés capables de développer une stratégie ciblée et une dynamique remarquable, renforçant leur ancrage territorial... En particulier ces projets s(er)ont caractérisés par leur capacité à développer, dans leur palette thématique, des partenariats forts et particulièrement efficaces avec le monde économique et à mettre en œuvre des actions innovantes de recherches partenariales et de formation professionnelle, initiale et continue... L'impact scientifique global et la largeur du spectre du potentiel d'excellence scientifique constituent le paramètre de caractérisation distinctive entre IDEX et ISITE, et non pas le degré d'ambition ni le niveau d'exigence qui doivent être très élevés dans les deux cas ».

Prenant racine dans ses forces scientifiques attestées par des réussites reconnues internationalement, ISITE-BFC est donc un projet de développement de l'enseignement supérieur et de recherche de Bourgogne Franche-Comté. Ces objectifs sont d'accroître la visibilité et l'attractivité internationale

du site et de soutenir l'économie de BFC dans son développement vers un profil plus innovant ou à plus forte intensité technologique. ISITE-BFC doit agir comme un accélérateur des synergies de développement de l'enseignement supérieur et la recherche et de l'économie de notre région, en prenant appui sur les collectivités territoriales.

Quel est le lien entre le projet ISITE-BFC et la ComUE UBFC ?

L'appel à projets PIA2 *postule* que le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche d'un site - dans notre cas la nouvelle Région BFC - est *indissociable* de la définition d'une « *Université Cible* » (terme utilisé dans l'appel à projet) dont non seulement la visibilité nationale et internationale, mais aussi l'impact socio-économique, doivent devenir à terme bien supérieurs à la visibilité et à l'impact des établissements actuels du site. Le principe du PIA2 est qu'un IDEX ou un ISITE doit contribuer à l'émergence d'une telle « Université cible » accompagnée de son « écosystème » que constituent les organismes nationaux de recherche et les institutions de santé.

Les établissements membres de la ComUE UBFC se sont accordés pour définir la ComUE UBFC comme « l'Université cible » du site BFC. C'est donc à la visibilité et attractivité d'UBFC que le projet ISITE doit contribuer, en lui impulsant une trajectoire, des ambitions et des moyens pour les réaliser. Le modèle d'« Université cible » retenu est celui de l'« Université Fédérale (à activité) de Recherche (intense) UBFC ». Pour cette raison, la signature scientifique unique « Univ. Bourgogne Franche-Comté » est entrée en vigueur dès mi-2015. Comme toute université française, UBFC entretient des partenariats naturels avec les organismes nationaux de recherche et des institutions de santé qui forment, avec elle et l'ENSAM (campus de Cluny), le consortium ISITE-BFC.

Quelle est la durée du projet et son mode de financement ?

Le projet est financé par les *intérêts* produits par une dotation-capital de l'ANR. Le dossier ISITE-BFC tel que soumis au jury soutient une *demande* d'un capital d'environ 421 M€, devant produire environ 10,5 M€ d'intérêts annuels consommables (taux fixé par les commanditaires de l'appel d'offres). La répartition des grandes masses du budget sera soumise à l'approbation du conseil d'administration d'UBFC, du CNRS, de l'INRA et de l'INSERM.

Toutefois, à l'heure où ces lignes sont rédigées, le montant du capital effectivement *octroyé* au projet n'a pas été annoncé par les autorités compétentes. Le

projet ISITE-BFC prévoit de nombreuses actions dans le domaine de la recherche, de la formation et de l'innovation, comme chacun pourra le constater ci-après. Comme les rédacteurs du projet ignorent encore le budget qui sera alloué, il ne peut y avoir de garantie à ce stade que ce budget permettra de réaliser toutes les actions prévues dans le document soumis au jury. C'est d'ailleurs précisément pour cette raison - le projet étant encore en compétition avec d'autres sur le plan de l'allocation des ressources - que le dossier ISITE-BFC ne peut être diffusé de façon large. Il sera mis en ligne sur le site d'UBFC dès que les accords financiers avec l'ANR seront connus.

Après 4 ans, le projet ISITE-BFC fera l'objet d'une évaluation par l'ANR qui commanditera un jury international pour cette tâche. En accord avec les standards internationaux d'évaluation des projets financés par des fonds publics, le consortium a dû fournir une liste de jalons qui serviront de références pour l'évaluation à 4 ans (par exemple, le pourcentage de publications signées UBFC, le nombre de laboratoires définis comme entités fédérales, le nombre d'emplois directement financés par le projet pendant la période de référence, etc). Le projet pourrait être interrompu si une trop grande proportion des jalons que les rédacteurs du projet, en accord avec les chefs des établissements d'UBFC, ont définis à 4 ans, ne sont pas atteints. Si le projet atteint la plupart des jalons annoncés ou les dépasse, le financement du projet sera poursuivi jusqu'à la prochaine évaluation qui sera basée sur une liste de nouveaux jalons.

Cette procédure appelle une remarque importante. Des changements de trajectoire qui ont un impact sur la réalisation des jalons fixés à 4 ou 10 ans ne sont pas envisageables, car ils mettraient en péril l'évaluation du projet en 2020 (4 ans sont très vite passés !).

Quels sont les axes scientifiques définis dans le projet ?

Pour respecter les instructions de l'appel d'offres, monter un projet ISITE a nécessité d'identifier des axes thématiques sur le site BFC attestant d'une reconnaissance internationale et d'un ancrage fort avec le monde socio-économique. La présence de Labex, d'Equipex, d'IDEFI (et autres types d'instruments du PIA) coordonnés en propre par la Bourgogne Franche-Comté, ainsi que ceux dans lesquels nos établissements sont impliqués comme partenaires, ont bien évidemment constitué des forces majeures sur lesquelles la délimitation du projet s'est appuyée pour partie. Trois thématiques interdisciplinaires, en lien avec le monde socio-économique, ont été identifiées et des lignes de développement scientifique à 4 et à 10 ans ont été définies pour chacune d'entre elles :

Axe 1 : Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents ;

Axe 2 : Territoires, Environnement, Aliments-Alimentation ;

Axe 3 : Soins individualisés et intégrés.

Est-ce à dire que les disciplines académiques n'entrant pas de façon évidente dans ces axes sont écartées du projet ?

NON.

Il faut tout d'abord clairement rappeler que nombre de disciplines de sciences humaines et sociales sont concernées par ces axes pluridisciplinaires et ont contribué à la rédaction du projet (au travers des directions des MSH en particulier). Ceci est plus particulièrement évident pour les axes 2 et 3 (en vrac, parmi les principales: l'économie, la sociologie, la géographie, les sciences de gestion, l'archéologie, la psychologie, l'éthique, les sciences de la communication).

Mais surtout, par des actions spécifiques, toutes les disciplines académiques (des lettres classiques à l'astrophysique) sont concernées par le projet ISITE-BFC :

1. Le programme prévoit des « projets interdisciplinaires » et des « projets blancs » destinés à promouvoir « l'émergence de l'excellence de demain », à laquelle chaque discipline pourra contribuer par ses travaux originaux dans le panorama académique international. Il faut souligner que les seuls appels à financement de projets de recherche à proprement parler sont ces projets interdisciplinaires et ces projets blancs ouverts à toutes les disciplines (les actions recherche spécifiques aux axes thématiques ISITE-BFC sont des actions de ressources humaines, pas de financement direct de la recherche).
2. Toutes les actions liées à la formation initiale et à la formation continue concernent potentiellement toutes les disciplines académiques.
3. Toutes les actions portant sur le développement international d'UBFC traversent toutes les disciplines.
4. Toutes les actions portant sur la vie de ses campus traversent également toutes les disciplines.

Des « miettes » diront certains ?

NON. Les actions sous-jacentes à ces 4 ensembles énumérés ci-dessus représentent plus de la moitié du budget demandé. Les actions strictement spécifiques aux 3 axes thématiques d'ISITE représentent un peu plus de 40 % du budget demandé, le reste étant les frais liés à la gestion du projet. On ne peut franchement pas parler de « miettes » quand on considère des budgets d'environ 5,5 M€ par an.

Alors pourquoi est-il écrit dans le projet que « Le projet prévoit d'allouer plus de 75% des ressources PIA » aux 3 axes thématiques d'ISITE ?

Cette phrase est extraite d'une section traitant des actions de type *recherche*. À cause de la contrainte du nombre de pages limité par le règlement de l'appel d'offres, cette phrase (comme beaucoup d'autres) n'a pas de sens prise isolément mais doit être interprétée à l'aide du tableau détaillant le budget complet du projet : les actions spécifiquement fléchées sur les 3 axes thématiques d'ISITE-BFC (fellowships internationaux et UBFC, projets ISITE-BFC/industries) représentent plus de 70 % du budget de toutes les actions qui sont clairement de type *recherche*. La section où il est dit que le projet alloue 75% de ses ressources aux axes thématiques prioritaires du projet traite donc du montant alloué globalement aux actions de type recherche, sans référence au montant global du projet. À l'échelle du projet global (en incluant donc les actions formation, les actions internationales, les actions liées à la vie de campus), le montant alloué à celles strictement liées aux 3 thématiques d'ISITE est bien de l'ordre de 40% du total.

Quelles sont les actions ISITE-BFC ouvertes à toutes les disciplines ?

1. Actions Recherche

ISITE-BFC est un projet qui non seulement valorise nos forces reconnues internationalement mais aussi aide à l'émergence de forces nouvelles, sans laisser aucune discipline de côté si elles acceptent de postuler aux appels à projets internes, relatifs aux actions suivantes pour ce qui est de la recherche :

- Appels à projets de recherche interdisciplinaire : la finalité est de relier des équipes extérieures aux 3 axes thématiques d'ISITE à au moins une équipe relevant de l'un de ces axes.
- Appels à projets de recherche « blancs » : tous les domaines académiques sont éligibles pour ce programme.

Ces deux types d'actions participent à l'objectif de faire « émerger l'excellence de demain ». Cet objectif est à comprendre dans la perspective de voir apparaître, à terme, un (ou plusieurs) axe(s) thématique(s) supplémentaire(s). Elles s'adressent à toutes les disciplines académiques qui ne peuvent être concernées par les thématiques scientifiques ciblées dans le projet. Aucune n'est laissée de côté : le projet ISITE-BFC a au contraire organisé une sorte d'ARR (Agence Régionale de Recherche), réservée à nos équipes, afin de doubler (au minimum) les financements actuels de la recherche des équipes en dehors des champs thématiques des 3 axes prioritaires.

2. Actions Formations internationales

Toutes les actions ci-dessous sont destinées à toutes les disciplines qui le souhaiteront, en plus des disciplines les plus étroitement liées aux 3 axes thématiques d'ISITE-BFC :

- Construction de [parcours de masters ou de parcours d'ingénieurs en anglais \(ou autre langue internationale](#) du moment que celle-ci soit la langue internationale de la discipline en question) : le but de ces enseignements délivrés en anglais est d'attirer des étudiants internationaux, des enseignants-chercheurs internationaux en leur donnant la possibilité d'un service d'enseignement dans la langue véhiculaire de la science contemporaine, et surtout de familiariser les étudiants de BFC avec un environnement international, ce qui est un atout pour être embauché dans nombre d'entreprises françaises déployées à l'international. Des moyens sont également spécifiquement prévus pour former les collègues à l'enseignement en anglais.

L'importance de cette action pour le tissu économique de BFC a été maintes fois soulignée par les pôles de compétitivité et les entreprises de BFC, en particulier par le directeur d'Alstom-Belfort qui a insisté sur ce point devant le jury international du PIA2. Ces masters en anglais sont donc un [vecteur d'insertion professionnelle](#) pour nos étudiants : ils sont devenus une nécessité pour une insertion professionnelle de qualité des ingénieurs et des étudiants de masters. Introduire des parcours en anglais dans des mentions de master ne revient pas à une *uniformisation linguistique*, mais à une *diversification linguistique*, puisque ces parcours existeront à côté de parcours enseignés en français ou dans une autre langue internationale.

- Construction de masters internationaux avec des universités étrangères ou de réseaux favorisant la mobilité sortante des étudiants de BFC.
- Préparation d'étudiants de BFC à passer les concours d'entrée dans des masters internationaux prestigieux.
- Construction d'alliances doctorales internationales.
- Bourses pour étudiants internationaux talentueux pour favoriser la mobilité entrante.
- Séminaires et « master classes » donnés par des chercheurs invités internationaux.
- Constitution d'un réseau d'alumni au niveau UBFC.

3. Actions Formation initiale et continue

- Extension de l'IDEFI Talent Campus : développement de « sessions e-talent » sur Smartphones ou tablettes.
- Mise en place d'un teaching & learning center « e-UBFC ».
- Soutien pour connecter la formation initiale et la formation continue.
- Mise en place d'enseignement sur le développement de la créativité aux niveaux licence et master.

- Mise en place d'une démarche qualité pour les formations.

4. Actions en lien avec le monde socio-économique

- Construction de masters en lien avec les entreprises.
C'est une nécessité pour offrir des débouchés professionnels aux étudiants diplômés. Cette préoccupation de l'insertion professionnelle doit être celle d'une université publique responsable, tirant ses moyens de l'argent public et donc redevable devant le contribuable. Les formations sociales elles-mêmes ont évolué leur offre de formation en fonction des besoins du marché de l'emploi (voir le nombre croissant de formations liées à la prise en charge des seniors par exemple).
- Soutien aux double cursus ingénieurs-managers ou doctorants-managers.
- Mise en place d'un master en intelligence économique.
- Soutien (sur appel d'offres) à des partenariats de recherche entre équipes d'UBFC et entreprises.

5. Actions pour promouvoir une vie de campus internationalisée

- Mise en place de la coordination à l'échelle de BFC du service d'accueil pour étudiants et personnels internationaux et d'un site internet unique pour tous les services étudiants.
- Promotion d'UBFC sur le plan international et d'une image de marque UBFC.
- Soutien à l'événementiel étudiants à l'échelle UBFC.

Quelles sont les actions ISITE-BFC spécifiques aux 3 axes thématiques ?

Les actions de recherche spécifiques aux 3 axes thématiques d'ISITE sont des actions destinées à rapprocher la gestion des ressources humaines des standards internationaux. Elles ne consistent pas en des financements directs de programmes de recherche car nous avons considéré que les équipes concernées ont acquis le savoir-faire nécessaire à l'obtention de financements de type ANR ou européens, et ont atteint ainsi un certain seuil de visibilité internationale. Par contre, le projet ISITE-BFC doit permettre d soutenir ces équipes par des actions de ressources humaines qui ne sont pas éligibles dans le cadre des financements ANR ou européens :

- Bourses d'attractivité de 3 ans pour des juniors internationaux talentueux (couplées à la possibilité de postuler sur un poste permanent dans l'un des établissements d'UBFC pour pérenniser l'investissement).
- Portfolios pour 3-4 ans (bourses doctorales/post-doctorants) et accompagnement au recrutement sur

un poste de PR/DR de seniors de format international.

- Contrats de 4 ans pour des « coachs » internationaux : le but ici est de faire venir de manière périodique (1 semaine tous les 2 mois environ) des seniors de renommée internationale pour encadrer une équipe d'UBFC et l'aider à monter des projets européens par exemple. Faire venir un « coach » n'est rien d'autre que faire venir un Chercheur invité de manière régulière, avec une mission de contribution active à la recherche locale. Le projet ISITE permettra de donner à ce coach des conditions matérielles attractives et compétitives sur le plan international.

[Que des mesures réservées à des candidats extérieurs, comme si UBFC était vide de talents ?](#)

FAUX : sans axes thématiques visibles internationalement et portés par des masses critiques de collègues réputés à l'échelle internationale, il n'aurait tout simplement pas été possible de candidater à cet appel d'offres compétitif ! Nous avons des talents parmi nous, que nous avons mis en avant dans le projet (les collègues médaillés par des organismes nationaux de recherche, ceux bénéficiant d'une reconnaissance IUF, ceux ayant obtenu des subsides ERC, ceux portant et participant aux Labex, Equipex, Idefi et autres programmes PIA, ceux portant de grands projets européens, ...). Nous devons les renforcer également, et les rédacteurs du projet ont bel et bien intégré des actions de même nature que celles décrites pour des chercheurs extérieurs, mais réservées aux chercheurs et enseignants-chercheurs d'UBFC.

Ainsi, le projet ISITE-BFC prévoit des:

- Bourses (« grants ») de 3 ans pour des MCF/CR d'UBFC, les plus reconnus dans leur discipline sur le plan international. Ces aides doivent permettre, par exemple, de monter une demande de subside ERC ou tout autre projet européen, de préparer une candidature IUF...
- Portfolios pour 3-4 ans (bourses doctorales/post-doctorants) pour les PR/DR d'UBFC les plus réputés internationalement, afin de leur permettre de restructurer/créer/dynamiser des équipes dans les axes prioritaires du projet.

[Comment fonctionneront les appels d'offres internes au consortium ?](#)

Toutes les actions recherche et une partie des actions formation seront mises en place suite à des appels d'offres internes au consortium. Ceux-ci seront rédigés par le comité de pilotage d'ISITE-BFC (constitué par un représentant de chacun des 15 partenaires du consortium), en concertation avec les Vice-Président(e)s Recherche (ou équivalents) des

établissements d'UBFC (ou en concertation avec les Vice-Président(e)s Formation ou Valorisation selon la nature des actions soumises à appel d'offres) et le/la président(e) du conseil académique d'UBFC. Toutes les disciplines qui se sentiront concernées par l'appel d'offres en cours pourront y répondre.

Les projets déposés par les équipes d'UBFC seront expertisés par des personnalités scientifiques de renom, extérieures à UBFC, aboutissant à un classement des demandes. Cet ordre ne pourra pas être modifié, ni par les établissements d'UBFC ni par les membres du comité de pilotage d'ISITE-BFC.

Le comité de pilotage sera également force de proposition pour les budgets qui seront alloués à chacune des opérations financées par ISITE-BFC sur la base de la répartition des grandes masses budgétaires approuvées par le CA d'UBFC, le CNRS, l'INRA et l'INSERM.

Une grande partie des actions financées seront soumises à une évaluation après 18 mois. Si celle-ci est négative, l'action sera interrompue. Des indicateurs de suivi à 18 mois seront donc demandés pour toutes les actions sélectionnées.

[Le cofinancement du projet ISITE-BFC va-t-il avoir un impact sur le budget des membres d'UBFC ?](#)

Le standard contemporain du montage d'un projet de type ANR, ou autre, fait apparaître une exigence de *cofinancement* du projet par les partenaires du projet (les agences publiques ne financent pas ce type de projets à 100%). Dans le cas d'ISITE-BFC, ce cofinancement résulte d'une valorisation des heures de travail des personnels permanents qui seront impliqués dans les actions sélectionnées. Dans le document soumis, l'estimation de cette valorisation est de l'ordre de 175 ETP qui, convertis en euros, permettent d'afficher un niveau élevé de cofinancement de l'ordre de 75 % (ce niveau élevé est recommandé pour convaincre le jury international de l'engagement sans réserve des établissements). Comme tout personnel permanent est rarement dédié à un seul type de tâche (un enseignant-chercheur enseigne, fait de la recherche et s'investit dans des tâches administratives), ce nombre est triplé et arrondi à 550 pour estimer l'ordre de grandeur des personnels impliqués dans les actions financées par ISITE-BFC.

ISITE-BFC n'aura donc aucun impact négatif sur les budgets de fonctionnement des établissements membres d'UBFC : le co-financement annoncé de la part des établissements (structures hospitalières y compris) est assuré par la valorisation des temps-travail des personnels engagés dans des actions ISITE-BFC.

Pour terminer, des demandes de clarification par rapport à quelques points précis du projet ...

Il est dit dans le projet que sur les 2300 chercheurs/enseignants-chercheurs du site, le périmètre concerné par le projet ISITE-BFC en intègre 550 seulement. Qu'est-ce que cela veut dire ?

La réponse à la question précédente explique le sens à donner à ce nombre, qui correspond par ailleurs à environ 25% des personnels, pourcentage qu'un porteur d'IDEX sélectionné en 2011 a conseillé d'afficher. Ce nombre de 550 chercheurs ne résulte donc d'aucune identification nominative de chercheurs. Toutes les équipes concernées par chacun des appels d'offres pourront répondre aux appels d'offres qui seront émis par ISITE-BFC. Il n'y a aucune définition d'un périmètre a priori, sinon par la nature même de l'appel d'offres (par exemple, tous les personnels d'UBFC ne se sentiront pas nécessairement concernés par un appel d'offres relatif aux MOOCs ou à l'e-education). La sélection des projets se fera par une expertise extérieure et c'est seulement le résultat de cette expertise qui déterminera le périmètre des chercheurs ou EC bénéficiant de financements ISITE-BFC.

Il est dit dans le projet que les laboratoires de recherche deviendront à terme des entités fédérales. Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie que les laboratoires comprennent des personnels de plus d'un établissement d'UBFC, lorsque les thématiques le permettent. Par exemple, le laboratoire FEMTO-ST est une entité fédérale (personnels UFC, UTBM & ENSMM), comme THEMA (UFC & UB), CREGO (UB & UFC), PAM (AgroSup & UB), ICB (UB & UTBM) ou LE2I (UB & UTBM). Ces rapprochements entre laboratoires seront favorisés, mais non imposés si cela devait se faire au détriment de l'attractivité et visibilité de l'unité qui en résulterait, ou si cela n'avait aucun sens thématique. La finalité de ces rapprochements est de favoriser les synergies entre équipes pour une recherche de meilleure qualité. Elle n'est pas une fin en soi.

Il est dit dans le projet que 10% des postes d'enseignants-chercheurs vacants seront redirigés vers les axes thématiques d'ISITE-BFC. Qu'est ce que cela signifie ?

Trivialement, déclarer un axe thématique dans un IDEX ou un ISITE - dont les ambitions de développement portent sur une décennie - sans l'accompagner d'une réflexion stratégique relative à son potentiel de ressources humaines n'est pas recevable du point de vue des commanditaires de l'appel d'offres PIA, qui ont spécifiquement demandé à ce que le projet développe une vision d'une politique de ressources humaines. En effet, que deviendrait un axe thématique d'un tel projet si les établissements membres du consortium décidaient de

ne pas en maintenir le potentiel de ressources humaines suite à des départs à la retraite par exemple ? Il fallait donc un engagement du consortium ISITE-BFC au sujet de la gestion des postes dont les sections CNU sont sous-jacentes aux 3 axes thématiques retenus. Cet engagement ne concerne pas que les établissements membres d'UBFC : par exemple, les organismes nationaux de recherche, membres du consortium, ont également chiffré comment ils maintiendraient leurs potentiels de ressources humaines alloués aux axes thématiques suite à des départs en retraite.

Pour des besoins de clarté de présentation devant le jury international et en accord avec les chefs des établissements d'UBFC, les rédacteurs du projet ont chiffré cet engagement en termes de *pourcentage de la moyenne annuelle des postes vacants* - dans notre cas 10%. À l'échelle de la COMUE UBFC, ce pourcentage est très *inférieur* au taux moyen annuel associé au renouvellement des postes des sections CNU sous-jacentes aux axes thématiques d'ISITE-BFC (pensons seulement à celles liées à l'axe 2 par exemple : toutes les sections des sciences de la vie, de la terre, de l'environnement, du secteur agro-alimentaire, avec l'économie, la sociologie, la psychologie et le marketing). Ce choix d'un niveau *bas* du pourcentage en question (qui n'a pas échappé au jury international, ce point restant parmi ceux à améliorer) est volontaire pour être assurés que ce jalon ne pourra qu'être dépassé lors de l'évaluation à 4 ans.

Bien entendu, les profils des postes des sections CNU sous-jacentes aux axes thématiques d'ISITE-BFC devront tenir compte des objectifs annoncés dans le projet afin que, d'une manière ou une autre, les activités de recherche des personnes recrutées puissent être éligibles aux fonds ISITE-BFC. Les mots-clés décrivant ces objectifs étant *très englobants*, les formulations de profils en question ne devraient pas poser de problème majeur. Ce qui est donc visé est une redirection des profils de recherche à l'intérieur des sections CNU sous-jacentes aux axes thématiques d'ISITE-BFC.

Et pour vraiment terminer : quand tout cela sera-t-il mis en œuvre ?

Le projet sera mis en œuvre dès que les fonds seront disponibles. Une information sera bien évidemment diffusée à ce moment. À partir de là, nous vous invitons à consulter régulièrement le site d'UBFC <http://www.ubfc.fr> pour vous tenir informés du calendrier du déploiement du projet et des modalités des appels d'offres internes qui seront lancés.

Annie Vinter
Février 2016

